

**Compte-rendu**  
**Séance du 13 septembre 2017**

Nombre de conseillers  
En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 13

L'an deux mille dix-sept, le treize septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert BALMELLE, Maire.

**Date de convocation** : Le 06 septembre 2017

**Présents** : MM. Robert BALMELLE, Maire - M. Edmond GAYRAL, Premier Adjoint - Mme Sophie SOULAS AGNIEL, deuxième-adjointe, M. Bernard ROUVEYROL, Maire délégué – Nicolas RICHARD - Jean-Christophe AGIER - Sébastien CAUQUIL - Bernard VALETTE - Philippe MAURIN et Mmes Claudine FOURNIER - Françoise MICHAUX et Elisabeth GILLES.

**Procuration** : Morgan LABALME-COMBALUZIER a donné procuration à M. Bernard ROUVEYROL

**Absent** : M. Serge BORER

**Secrétaire de séance** : Madame Sophie SOULAS AGNIEL



**1 - SDEA : MODIFICATION DES STATUTS**

Acceptation de la modification des statuts du SDEA adoptée en Comité Syndical le 3 juillet 2017.

**2 - CONVENTION DE PARTENARIAT : LIRE ET FAIRE LIRE ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

Autorisation de renouveler la convention « Lire et faire lire » pour l'année scolaire 2017/2018.

**3 - ENCAISSEMENT CHÈQUE SMACL : INDEMNITÉS JOURNALIÈRES**

Acceptation de l'encaissement du chèque de 697.54 € de la compagnie d'assurance SMACL (Indemnités Journalières)

**4 - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°4-2017**

Accord pour les modifications budgétaires de la commune et de l'assainissement collectif suite à :

- exercice comptable 2010 : récupération de l'avance de 100 000 € au budget Assainissement collectif
- exercice comptable 2012. erreur matérielle double emploi, annulation titre 168 de GROUPAMA pour un montant de 51.98 €.

**5 - PUP LA MARNÉE**

Mise en œuvre d'une procédure du Projet Urbain Partenarial sur le périmètre du permis de construire qui sera déposé pour les parcelles ZI 343+344+345 La Marnée.

**6 - RAPPORT SICTOBA 2016**

Remise du rapport annuel du SICTOBA exercice 2016.

**7 - MISE A DISPOSITION SALLE 1<sup>ER</sup> ÉTAGE LES BORELS : ACTIVITÉ GYMNASTIQUE**

Autorisation d'utiliser la salle 1<sup>er</sup> étage « Les Borels » deux fois par semaine afin de dispenser des cours de gymnastique pour la somme de 300 € pour une année scolaire,

**8 - NOUVEAUX TARIFS CIMETIÈRES**

- Prix au m<sup>2</sup> d'une concession cinquantenaire : 240 € par m<sup>2</sup> en sachant qu'une concession doit avoir une surface minimale de 1mX2.5m soit 2.5m<sup>2</sup>  
2m X 2.50m = 5m<sup>2</sup> X 240 € = 1200 €

- Prix d'une concession dans le columbarium cinquantenaire 600 €.

**9 - «LABEAUME EN MUSIQUE» : DEMANDE DE PARTICIPATION COMMUNALE POUR CONCERT DANS L'ÉGLISE DE BERRIAS**

Fourniture de l'électricité pour les besoins du concert, offrir le verre de l'amitié mais ne pas participer financièrement.

**Questions diverses** :

- ↳ Projet d'éolienne présenté par la CNR sur les communes de Beaulieu, Banne, Sain-André-de-Cruzières et Berrias-et-Casteljau a été abandonné.
- ↳ Les travaux à l'école ont pour l'ensemble été réalisés pendant l'été. Rentrée scolaire 2017-2018 : 65 élèves sur 3 classes.
- ↳ Tâches faites par les agents municipaux :

- peinture du portail de l'école et de celui du cimetière,
- peinture au sol des arrêts de bus scolaires
- remaniement du parc de matériel à l'atelier municipal,
- fauchage du terrain de foot et passage du Giro broyeur sous le bois,
- réparation des panneaux de voierie et barrières du portique au parking de Casteljou,
- nettoyage des deux cimetières. Celui de Berrias n'est pas tout à fait fini
- débroussaillage du ruisseau à côté de l'école : Madame Claudine FOURNIER demande que soit envoyé aux propriétaires la facture afin de les responsabiliser,
- nettoyage du pont sur le ruisseau des Blanchardes obstrué par des branchages
- etc.

↳ Affaire avec Ardèche Habitat concernant l'assainissement du lotissement « Les Vernes » : la solution proposée pour le raccordement à l'assainissement collectif en collaboration avec le SEBA ne les satisfait pas et il ont décidé de refaire l'installation et de nous faire payer l'antériorité de l'utilisation de leur station pour le raccordement des ateliers municipaux sans prendre en compte qu'une maison individuelle du lotissement a été construite sur le terrain communale ainsi que la station d'épuration sans convention écrite. Affaire à suivre.

↳ Une demande de fermage aux agriculteurs de la commune pour l'occupation du terrain Payre Fabre va être faite. La culture sera uniquement céréalière et donnée pour une saison. Réponse attendu pour le 06 octobre 2017 12 heures

↳ Un permis de construire accordé fait l'objet d'un recours devant le Tribunal de Lyon par le voisin du pétitionnaire.

↳ Projet Mairie/Agence Postale : des demandes de devis sont restées sans réponse. Nouvelle consultation prochainement.

↳ Repas des aînés : Mardi 12 décembre 2017 à la salle Chagnac à Berrias.

↳ PLU : finalisation du projet avec l'administration (commune pénalisée par des terrains de grande surface constructibles (environ 4 500m<sup>2</sup>) et où aucune construction ne sera jamais réalisée). Proposition actée de faire voter à la prochaine réunion du Conseil Municipal une taxe sur les terrains constructibles.

↳ Tout affichage est interdit sur la commune et qu'en tout état de cause il doit être enlevé après chaque manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.